

Les élus et la sécurité nationale



Intervenant de la conception à la mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale, le rôle des élus est essentiel.

1. Les élus nationaux et la définition de la stratégie de sécurité nationale.

Pour la première fois, les parlementaires (députés, sénateurs) ont été associés à la conception du *Livre Blanc* ce qui n'avait pas été le cas pour les *Livres Blancs sur la défense* de 1972 et 1994.

Ils auront ultérieurement à se prononcer sur les actualisations tous les quatre ans du Livre blanc.

Ils auront à discuter des lois de programmation militaire et d'orientation sur la sécurité intérieure.

Ils seront informés des opérations extérieures sur lesquelles ils se prononceront par un vote dans l'hypothèse où leur durée serait supérieure à quatre mois.

Ils auront à connaître des accords de défense.

2. Compétence des élus locaux en matière de défense et de sécurité

Les élus seront mieux associés à la conception des plans locaux de protection qui les concernent territorialement.

L'entraînement de la chaîne complète de gestion de crise nécessite d'associer étroitement les décideurs politiques. Les élus locaux, qui sont souvent aux premiers rangs de la réponse à une catastrophe, seront étroitement associés aux exercices.

L'implication des hauts responsables sera recherchée : il serait utile que ce principe s'applique aux élus des grandes collectivités locales.

Les correspondants défense, déjà présents dans la plupart des conseils municipaux, deviendront des conseillers de sécurité nationale et leur formation sera renforcée. Ils rendront compte chaque année, devant le conseil municipal, des actions engagées.